

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 453

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tribunes

Depuis deux ans, M. Pierre Arnold, animateur de Migros, publie, semaine après semaine, une lettre aux coopérateurs dans les trois journaux du « capitalisme à but social ».

Une tribune d'une importance sans pareille dans notre pays pour un homme qui accrédite ainsi — le voulant ou non — l'image d'un pouvoir sans partage en filigrane de l'impressionnante puissance économique et sociale de Migros.

Les réponses aux propos de M. Arnold, publiées ici et là, ont-elles une chance d'être valablement entendues dans la mesure où elles n'ont pratiquement aucune possibilité de trouver un « support » d'un poids comparable ? Qui a entendu, par exemple, la voix de M. Georges Guignard, de Lignerolles, répondant point par point au numéro 1 de Migros dans « Le Pays vaudois » (organe du Parti vaudois des paysans, artisans et indépendants / Union démocratique du Centre) du 4 mai : « Dans *Construire* du 5 avril 1978, M. Pierre Arnold se plaint de ne pouvoir obtenir le lait nécessaire à son usine d'Estavayer. Voyons, M. Arnold, si vous pouvez payer 7 à 14 centimes en-dessus du prix de base et ceci sans subside fédéral, pourquoi ne pas les offrir directement aux paysans de nos régions ? Je suis persuadé que, sans trop de difficultés, vous obtiendrez les dix millions qui vous font tant défaut »...

En tout état de cause, dans sa centième lettre, M. Arnold annonce qu'il essaie d'écrire un livre

BAGATELLES

Le président de la Confédération a été suivi, début avril, pas à pas par une équipe de la Télévision suisse alémanique qui l'a filmé depuis le moment où il sortait de son pied à terre bernois, à 6 heures, jusqu'au moment où il ouvrait son récepteur TV pour suivre un match, à 21 heures. L'émission

sur sa philosophie personnelle ; il n'indique pas de délai, mais s'il en parle, on peut déjà prendre date. Gageons que nous tenons-là un best-seller. — Le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » poursuit sa série consacrée aux droits et devoirs sur les places de travail ; cette semaine, René Kuhn détaille la question des vacances et du temps libre.

— « Vivre Demain » (case postale 439, 1211 Genève 1) qui regroupe maintenant, outre les chroniques de ses anciens animateurs, l'Institut de la Vie, le WWF Genève, l'Association des riverains de l'aéroport de Genève, le Groupement des associations pour la sauvegarde de villages genevois, l'Association Arcadie et le Guet, un nouveau-venu, le Comité de coordination contre Verbois nucléaire, trouve peu à peu son visage de « journal écologique romand » ; la mue se poursuit de façon convaincante dans le numéro du 24 mai (où les Amis de la Terre annoncent la création d'un groupe dans le canton de Vaud ; toujours les mêmes objectifs, nous citons : « Nous estimons que la lutte contre le gaspillage, contre le nucléaire, contre les pollutions diverses, l'enlaidissement des villes et des campagnes, pour la protection de la faune et de la flore, des sites, des consommateurs, nous amène à faire un choix de société. Un tel objectif nous fait opter pour une écologie politique, ce qui implique que, bien que ne formant pas un parti, nous soyons présents dans les conflits qui opposent les classes sociales sur les questions bien réelles des inégalités dans la décision, la production et la consommation. »)

durait trois quart d'heure. Pour ceux qui sont curieux de politique fédérale, il était facile de glaner quelques indications intéressantes sur les objets traités par le Conseil fédéral dans sa séance de ce jour-là : matériel ferroviaire, loi sur la concurrence déloyale (abréviation allemande UWG, dont M. Chevallaz demandait la signification), participation du seul conseiller fédéral Aubert à

la première du spectacle de Mézières. Pour le téléspectateur moyen, une émission vivante sur un gouvernant à coup sûr sympathique.

* * *

Matraquage, c'est la première impression qui vient à l'esprit en sortant du pavillon circulaire des Forces Motrices Bernoises (BKW) à l'exposition commerciale bernoise BEA. Est-il nécessaire de dépenser tant d'argent pour convaincre les Bernois du bien-fondé de la politique énergétique de leur entreprise cantonale de production et de distribution d'électricité ? Modestie, telle est l'impression que donne le stand de la campagne d'économie d'énergie à la même exposition BEA. Pourquoi faut-il penser plus à l'énergie et en dépenser moins ? En définitive, une visite du pavillon des BKW laisse cette question-là ouverte.

* * *

Le PDC de Schaffhouse s'est adressé au conseiller national socialiste Andreas Blum pour parler, en assemblée publique, de la crise de la démocratie. En fait, le titre contenait un point d'interrogation. Il est évident que le conférencier a été présenté comme un politicien dynamique, un sportif renommé, une vedette de la télévision (au temps où il finançait ses études, Réd.) et comme le président d'Amnesty International en Suisse. Son appartenance politique, en revanche, n'était pas révélée...

* * *

Dans les « Berner Nachrichten », un « columnist », Rudolf Högger, spécialiste du tiers monde et, au temps de ses études, auteur d'une thèse de doctorat sur Charles Naine, se livre à des comparaisons entre l'honoraire pour son article (100 francs suisses, c'est-à-dire 400 shilling du Kenya) et le revenu de John Murigi Nganga, le cireur de souliers qui exerce son métier près de l'entrée du bureau de Swissair à Nairobi, lequel réussit à gagner entre 10 et 20 shilling par jour. Högger ajoute qu'un aide de bureau de l'administration municipale de Nairobi parvient à gagner 450 shilling par mois...